

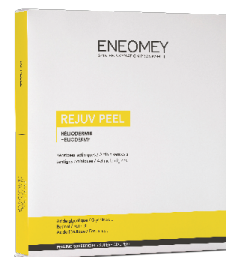
La décision de la réalisation du peeling est prise d'un commun accord entre :

- Le Patient

NOM :

PRÉNOM :

- Le Docteur :



Toute responsabilité inhérente à son évolution et à ses suites est commune.

Le patient reconnaît avoir été informé de l'ensemble des éléments ci-dessous :

√ L'indication du peeling, les bénéfices attendus et les alternatives thérapeutiques.

√ Les contre-indications pour lesquelles le peeling ne doit pas être utilisé :

- Grossesse ou allaitement
- Peau irritée ou altérée, plaies ouvertes, acné en phase active
- Infection bactérienne, fongique ou virale active (herpès, verrues, molluscum contagiosum...). Pour les patients sujets à l'herpès, il est recommandé de prévenir la poussée herpétique par un traitement préalable antiviral
- Pathologies cutanées chroniques (rosacée, dermatite atopique, séborrhéique...) ou maladies auto-immunes (collagénose, psoriasis, diabète de type 1, ...)
- Présence de chéloïdes et/ou cicatrices hypertrophiques
- Photosensibilité
- Radiothérapie
- Actes esthétiques professionnels (laser, dermabrasion, mésothérapie, injections, tatouage) effectués 1 mois avant le peeling, interventions chirurgicales récentes sur la zone à traiter et tout autre traitement susceptible de compromettre la structure de la peau
- Traitement médicamenteux topique à base de peroxyde de benzoyle ou de rétinoïdes (EFFEDERM, DIFFERINE, ADAPALENE, EPIDUO, CUTACNYL...). Stopper le traitement 15 jours avant le peeling selon l'état de la peau et jusqu'à 15 jours après la dernière séance
- Traitement médicamenteux à base de rétinoïdes (CURACNÉ, PROCUTA, ROACCUTANE ISOTRETINOINE ACNETRAIT, ...). Stopper le traitement 6 mois avant le peeling selon l'état de la peau et jusqu'à 2 mois après la dernière séance
- Allergie à l'un des ingrédients
- Tout autre cas pouvant exclure le patient après examen médical

√ L'importance de suivre le traitement de préparation de peau 15 jours avant le peeling et entre chaque séance de peeling, ainsi que le traitement d'entretien durant 2 mois après la dernière séance pour garantir une bonne tolérance des produits et optimiser les résultats.

√ Le protocole pour l'application de REJUV PEEL qui sera réalisé selon l'importance du défaut à corriger, la zone à traiter, la qualité de la peau et le but recherché.

√ Une sensation de chaleur et/ou des picotements légers à modérés peuvent être ressentis pendant l'application du peeling.

√ L'importance de respecter le traitement post-peeling qui consiste en l'utilisation d'une crème réparatrice ainsi que d'une protection solaire durant 4 à 5 jours après le peeling.

√ Des manifestations qui peuvent apparaître après le peeling : un inconfort, des tiraillements, des picotements, un érythème léger, une irritation, une desquamation légère à modérée et/ou une sensation de chaleur.

√ En cas de persistance de ces manifestations au-delà de 72 heures ou de tout autre réaction indésirable, une consultation est à prévoir dans les plus brefs délais et le traitement doit être interrompu.

√ L'existence d'un risque de réaction allergique inhérent à tout produit d'usage topique.

√ En cas de manifestations allergiques telles que : œdème, érythème, eczéma, éruption cutanée, asthme, réaction anaphylactique, le patient doit consulter son médecin dans les plus brefs délais et le traitement doit être interrompu.

√ La recommandation de se restreindre à l'utilisation des produits faisant partie du traitement pré et post peeling prescrit par le médecin durant tout le traitement et l'interdiction d'utiliser des produits potentiellement sensibilisants tels que lotions à base d'alcool, gommages abrasifs, produits décolorants ou purifiants, sans l'accord du médecin.

√ L'interdiction de réaliser des actes esthétiques (laser, dermabrasion, mésothérapie, injections, tatouage, épilation électrique...) ou des séances UV sur les zones à traiter jusqu'à 1 mois après le peeling, selon l'évaluation du médecin. Les séances d'épilation laser peuvent être reprises 15 jours après le peeling.

